

Thierry PAGNIER & Catherine DELARUE-BRETON

thierry.pagnier@u-pec.fr

catherine.delarue-breton@u-pec.fr

Université Paris Est, EA 4384 Circeft, Université Paris 8, UPEC, 94010 Créteil Cedex.

Résumé

Cette contribution présente un dispositif inédit de formation à/par la recherche, impliquant des enseignants-chercheurs, des formateurs et des enseignants du premier et du second degré en poste, au sein d'un réseau d'éducation prioritaire (REP +). Ce dispositif a été élaboré à partir de l'intérêt partagé des enseignants et des chercheurs pour une thématique de recherche concernant le rôle des interactions langagières en classe dans l'appropriation par les élèves des enjeux d'apprentissages des activités concernées. La participation des enseignants et formateurs à chacune des phases du dispositif de recherche (définition d'un questionnement de recherche, choix du type de données et mode de recueil, analyse des données, écriture de contribution visant à présenter le dispositif et à formaliser et publier les résultats de la recherche en cours) est considérée comme contribuant fortement à la formation des enseignants.

Mots clé

Recherche, formation, interactions langagières, éducation prioritaire

Abstract

This contribution presents a new plan for research training, involving in office faculty lecturers, trainers and first and second degree teachers in an educational priority network (REP+). This plan has been elaborated from the interest shared by teachers and researchers for a thematic search concerning the role of language interactions in class in the appropriation by the students of the stakes in learning of the concerned activities.

The participation of teachers and trainers in each of the phases of the research plan (definition of the research questioning, choice of the type of data and mode of collection, data analysis, writing of contribution to present the plan and to formalize and publish the current research) is considered as contributing strongly to the training of the teachers.

Key words

Research, training, language interactions, educational priority network.

FORMATION À/PAR LA RECHERCHE DES ENSEIGNANTS ET FORMATEURS EN POSTE : PRÉSENTATION D'UN DISPOSITIF INÉDIT DE RECHERCHE IMPLIQUANT ENSEIGNANT-CHERCHEURS, ENSEIGNANTS ET FORMATEURS AU SEIN D'UN RÉSEAU D'ÉDUCATION PRIORITAIRE (REP+)

1. Présentation générale

- *Choix entre deux possibilités : dispositif existant en 2006, dispositif inédit*

Il s'agit ici de décrire un dispositif inédit, lié au contexte de la maîtrise de la formation des enseignants, impliquant l'initiation à la recherche d'enseignants et formateurs du premier degré. Ce dispositif n'est pas un dispositif de formation au sens traditionnel du terme, dans la mesure où on ne peut parler de formateurs d'un côté et de stagiaires ou formés de l'autre ; sa visée est néanmoins de former les enseignants et formateurs exerçant en REP + (réseau d'éducation prioritaire) à l'analyse scientifique de situations professionnelles, en l'occurrence de séances de classe.

- *Public, moment où intervient la formation, durée, périodicité, disciplines concernées*

Le public – bien que ce terme soit impropre, nous expliquerons en quoi lors du colloque – est constitué d’enseignants du premier et du second degré (professeurs des écoles, professeurs de langues vivantes), et de formateurs du premier degré (conseillers pédagogiques, maitres-formateurs). Le dispositif s’étend sur deux ans, et relève des sciences de l’éducation et des sciences du langage. Il est cofinancé, et cette dimension est importante, par l’ÉSPÉ de Créteil (Université Paris Est Créteil) et la DSDEN de Seine-Saint-Denis.

- *Origine de la conception de la formation*

Le projet est issu de la rencontre entre plusieurs facteurs : la demande du Rectorat de Créteil faite aux enseignants des réseaux d’éducation prioritaires (REP +) de se rapprocher des enseignants-chercheurs de l’ÉSPÉ pour penser des formations d’une part ; l’inscription dans le master MEEF premier degré de l’ÉSPÉ de Créteil de deux conseillers pédagogiques de la circonscription concernée d’autre part. Ces deux conseillers pédagogiques, ayant réalisé leur mémoire de master avec des enseignants-chercheurs de l’ÉSPÉ, ont souhaité se rapprocher de l’équipe de recherche en question. Enfin, la publication du référentiel pour l’éducation prioritaire, et plus particulièrement la mention dans ce référentiel d’une « pédagogie explicite », considérée comme susceptible de favoriser les apprentissages des élèves. Cette mention a suscité l’intérêt des enseignants de la circonscription, et fait précisément partie des objets de recherche de l’équipe concernée. Il a donc été convenu que la recherche porterait sur le thème de l’explicitation des enjeux d’apprentissage des activités scolaires.

- *Caractéristique des formateurs (statuts, catégories, disciplines, équipes)*

Le clivage traditionnel entre formateurs et formés n’est pas opérationnel dans ce cas de figure. L’équipe de recherche est une équipe mixte, constituée de deux conseillers pédagogiques, un conseiller ASH, un coordinateur REP +, un maître-formateur, un professeur des écoles, deux professeurs de collège, cinq enseignants-chercheurs en sciences du langage et sciences de l’éducation.

2. Objectifs

- *Une finalité explicite est-elle assignée à la formation ? Laquelle ? Est-elle communiquée aux stagiaires ?*

Ici encore, le terme *stagiaire* ne convient pas. Le dispositif mis en place consiste en une recherche menée conjointement entre enseignants et enseignants-chercheurs. Ce dispositif a été élaboré à partir de l’intérêt partagé des enseignants et des chercheurs pour une thématique de recherche générale, concernant le rôle des interactions langagières en classe dans l’appropriation par les élèves des enjeux d’apprentissages des activités concernées. Cette thématique se décline ensuite en questionnements plus spécifiques, concernant par exemple le rôle du discours pédagogique en français dans la classe de langue, ou le rôle du discours pédagogique en mathématiques dans l’appropriation des enjeux notionnels relatifs au nombre décimal. La finalité explicite de ce dispositif est l’initiation à la recherche des enseignants et formateurs du réseau qui n’ont pas été formés au sein d’un master, et plus particulièrement l’appropriation de catégories robustes d’analyse des situations professionnelles. Il a par ailleurs

également pour but de mettre en place des réseaux pluricatégoriels visant à développer des pratiques d'analyse partagées, impliquant la recherche.

- *S'agit-il d'un travail sur les pratiques, les représentations, les connaissances ?
Lesquelles ?*

Il s'agit donc d'un dispositif visant d'abord, pour les praticiens, la reconfiguration des manières de regarder la pratique pédagogique, en adoptant un point de vue privilégiant la compréhension de phénomènes plutôt que la préconisation ou la prescription externes.

- *Quel développement professionnel est visé ? Qu'est-ce que les formateurs veulent enseigner aux stagiaires ? Renoncent-ils à quelque chose ?*

On ne peut parler ici de formateurs souhaitant enseigner quelque chose aux stagiaires, les rapports entre les personnels impliqués ne se pensant pas en ces termes. Pour ce qui est du développement professionnel, il s'agit de permettre aux enseignants de se doter des moyens d'une analyse efficace des situations professionnelles, en transformant, dans une certaine mesure, leur rapport au savoir : il ne s'agit pas de formateurs qui forment des stagiaires à une meilleure pratique, mais d'enseignants participant à un projet visant le renouvellement en profondeur de conceptions sur le métier, les élèves, l'apprentissage etc. Il s'agit ici par ailleurs de renoncer à une certaine visibilité immédiate de l'impact de l'activité scientifique sur la pratique enseignante (ce qui ne signifie pas pour autant que cet impact ne puisse être évalué sur le plus long terme).

3. Organisation de la formation

- *Contenus*

Certains concepts incontournables relevant des orientations théoriques propres à l'équipe de recherche ont été présentés aux enseignants impliqués dans le projet (par exemple la notion de coconstruction des inégalités scolaires), ainsi que certains aspects méthodologiques incontournables (le caractère empirique des données, les modes de recueil en lien avec les questions de recherche notamment). Les contenus théoriques et méthodologiques spécifiques nécessaires au déroulement du projet se définissent par ailleurs au fur et à mesure de son avancée : élaboration d'un guide d'entretien, concept de supports composites etc.

- *Modalités : décrire le scénario – dispositif – place et poids dans la formation globale*

Le dispositif constitue une unité de formation en soi, et ne s'inscrit pas dans un projet plus large, si ce n'est l'intention institutionnelle de rapprocher chercheurs et enseignants des REP+.

- *Rôle des différents acteurs : qui fait quoi ?*

Les différentes étapes du protocole de recherche sont coconstruites, depuis la formulation des questionnements de recherche, jusqu'à l'analyse des données. Le rôle des chercheurs impliqués est de s'appuyer sur leur expérience scientifique, et en particulier sur leurs travaux antérieurs, pour anticiper d'éventuels obstacles ou dévoiements de la recherche. Ils sont les garants de la qualité scientifique du protocole, mais n'imposent ni leurs objets de recherche ni les méthodes qui sont coconstruits.

- *Quel travail est organisé relativement à l'alternance site / terrain et à l'articulation théorie-pratique ?*

Les données de la recherche sont des données empiriques, et il ne s'agit pas d'articuler théorie et pratique, mais bien d'analyser avec des catégories scientifiques des données empiriques.

- *Quel rôle joue la dimension collective de la formation ?*

Le caractère conjoint de l'activité vise ici la construction de réseaux et de modes d'analyses partagés des situations professionnelles.

- *Comment est conçue l'évaluation des étudiants ou des stagiaires ?*

L'évaluation de la recherche sera collective, et non individuelle. Il est prévu de diffuser lors de journées d'étude et dans des publications professionnelles coécrites les résultats mais aussi les modes d'analyse des données de terrain.

4. Hypothèses

- *Quelles sont les hypothèses des formateurs sur le processus de formation (hypothèses sur les conditions et les modalités des compétences professionnelles) ?*

L'hypothèse principale est que l'initiation à la recherche des enseignants et formateurs dans ce contexte précis est en soi formatrice, et agit simultanément sur le rapport au savoir des personnels impliqués, sur les conceptions liées au métier, et – dimension importante – sur ce qui peut contribuer à la formation des enseignants.

- *Quels sont leurs emprunts explicites à des recherches ?*

Ces hypothèses trouvent leurs sources dans des travaux de recherche menés depuis trois ans à l'IUFM devenu ESPÉ de Créteil, et qui montrent dans quelle mesure l'initiation à la recherche et l'élaboration d'un mémoire de master par les enseignants en formation initiale et en formation continuée inscrits dans les masters MEEF premier degré contribue à l'évolution des conceptions, représentations, croyances, doxas etc. de leurs auteurs. Ces travaux seront brièvement présentés lors du colloque.

5. Évaluation

- *Les formateurs ont-ils des moyens, aussi petits soient-ils, d'évaluer la formation qu'ils dispensent, autrement que par un questionnaire de satisfaction ?*

La production de résultats et leur diffusion par l'ensemble de l'équipe devrait permettre d'avancer quelques éléments de réflexion sur ce point.

6. Bilan

- *Réussites et satisfactions*

On ne peut parler de bilan à ce stade (le dispositif est mis en place depuis moins d'une année) ; néanmoins, l'implication des acteurs est constante, malgré les obstacles liés aux difficultés du

contexte professionnel actuel (suppression de réunions programmées un an à l'avance permettant la discussion des protocoles, pour des raisons liées au contexte local et national) : les questionnements évoluent et les moyens de l'analyse se développent, ce qui laisse augurer que le dispositif pourra être conduit à son terme.

- *Difficultés, échecs et limites de la formation.*

Il est encore trop tôt également pour évoquer les limites de l'action entreprise ; il est toutefois probable que ce type de dispositif ne puisse se développer que si l'institution scolaire y contribue (en dégageant des heures, notamment, qui permettent aux enseignants de ne pas s'impliquer exclusivement sur leur temps personnel), ce qui est le cas actuellement en REP+.